

Affaire 05-070524
Budget Principal Ville – Vote affectation du Résultat constaté
au CA 2023 sur le Budget 2024

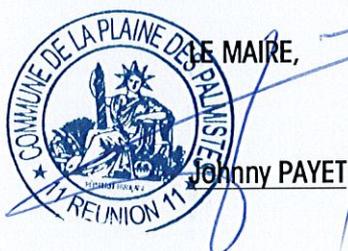
NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 30 avril 2024 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 07

Procurations : 03

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Emilie NALEM



LE MAIRE,
Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SEPT MAI
2024

L'an deux mille vingt-quatre le **SEPT MAI** à **DIX-HUIT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1ère adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2ème adjoint – Joan DORO 4ème adjoint – Gina DALLEAU 5ème adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6ème adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7ème adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Mylène MAHALATCHIMY 3ème adjointe à Johnny PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR – Elisabeth BAGNY conseillère municipale

Publicité faite le 14/05/2024

Affaire 05-070524

Budget Principal Ville – Vote affectation du Résultat constaté au CA 2023 sur le Budget 2024

Le compte Administratif 2023 du Budget Principal, voté le 07 mai 2024, a constaté au 31 décembre 2023 un résultat cumulé de fonctionnement égal à 146 441,88 € et un résultat cumulé d'investissement de 17 872,87 €.

Ces résultats ayant été approuvés, il convient maintenant de les affecter sur le budget 2024.

Le Maire propose d'affecter les résultats cumulés 2023 pour les deux sections selon le tableau d'affectation suivant :

Affectation du résultat constaté au CA 2023	Montants en €
Résultat de fonctionnement 2023 à affecter	146 441,88
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Résultat d'investissement 2023 à affecter	17 872,87
Affectation proposée :	
<ul style="list-style-type: none">Affectation en recette en section d'investissement au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement	0
<ul style="list-style-type: none">Affectation du solde en section de fonctionnement (inscription au compte R002)	146 441,88
<ul style="list-style-type: none">Affectation du solde en section d'investissement (inscription au compte R001)	17 872,87

Ces résultats seront repris dans le cadre du budget supplémentaire.

Les documents relatifs à cette affaire sont consultables auprès de la Direction Ressources.

La présidence étant assurée par Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe,

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **4 contres** (Frédéric AZOR, Sophie ARZAL, Yannick BOYER et Sylvie LÉGER, le Maire ne prenant pas part au vote,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** les propositions d'affectation du résultat 2023 du budget principal sur le budget supplémentaire 2024,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence l'élu délégué de signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET